

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de six mois
clos le 30 septembre 2025



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction	11
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	12

Compte rendu de la direction

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le *Rapport annuel 2025* de l'ACSTA et le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2025*. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 20 novembre 2025, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les partenaires de l'ACSTA.

Aperçu de l'organisation

Établie le 1^{er} avril 2002, l'ACSTA est une société d'État mandataire. Elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Sa mission est de protéger le public voyageur en offrant le plus haut niveau de contrôle de sûreté aérienne.

L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sécurité dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes. Jouant un rôle central dans le système d'aviation du Canada, l'ACSTA est chargée d'exécuter les quatre activités suivantes qui sont prévues dans son mandat :

- le contrôle préembarquement (CPE) : Le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels avant leur entrée dans la zone sécurisée d'une aérogare.

- le contrôle des bagages enregistrés (CBE) : Le contrôle de tous les bagages enregistrés (ou bagages de soute) des passagers afin de détecter des articles interdits, comme les explosifs, avant qu'ils soient chargés dans un aéronef.
- le contrôle des non-passagers : Le contrôle des non-passagers, tels que le personnel navigant, le personnel de piste et les employés de l'aéroport, ainsi que leurs effets personnels - y compris les véhicules et leur contenu - qui pénètrent dans les zones réglementées des aéroports qui présentent les risques les plus élevés.
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : La gestion du système qui utilise des lecteurs biométriques de l'iris et des empreintes digitales pour permettre aux non-passagers autorisés d'accéder aux zones réglementées de l'aéroport. L'administration aéroportuaire est l'autorité de dernière instance en matière d'accès aux zones réglementées d'un aéroport.

Outre ses activités obligatoires, l'ACSTA a également une entente avec Transports Canada (TC) pour offrir des services de contrôle du fret aux petits aéroports, là où la capacité de contrôle existe. Ce programme, destiné à contrôler de petites quantités de fret en dehors des heures de pointe, prévoit l'utilisation du matériel technologique et des ressources en place.

Contexte opérationnel

Le gouvernement du Canada reçoit le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et finance l'ACSTA au moyen de crédits parlementaires provenant du Trésor fédéral pour ses charges d'exploitation et ses dépenses en immobilisations. Le budget de 2023 accorde un financement supplémentaire de 1 746 millions de dollars (net) sur trois ans pour continuer à protéger le public en assurant la sûreté des éléments essentiels du système de transport aérien. Ce financement appuie la mise en œuvre des modifications au contrôle des non-passagers et permet d'atteindre un niveau de service relatif au temps d'attente. De plus, il permet à l'ACSTA de planifier à long terme et de s'engager de manière ciblée avec l'industrie, la communauté et les partenaires gouvernementaux, et d'investir dans l'innovation.

Avant le budget de 2023, l'ACSTA comptait sur un financement supplémentaire annuel du gouvernement du Canada pour mener à bien ses activités. Comme ce financement supplémentaire de trois ans prendra fin après 2025-2026, l'ACSTA cherchera à nouveau un financement durable à long terme pour réaliser son mandat essentiel en matière de sûreté et atteindre ses objectifs stratégiques.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, et d'autres sources de données, le nombre de personnes contrôlées au Canada est passé à environ 20 millions de passagers pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 comparativement à 19,6 millions de passagers pour la période correspondante de 2024. L'ACSTA travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs de services de contrôle, Transports Canada et les partenaires externes pour appuyer l'industrie aéronautique.

En juillet 2025, le gouvernement du Canada a entrepris un examen exhaustif des dépenses (EED). En attendant les décisions concernant les propositions de l'ACSTA, celle-ci collaborera avec Transports Canada et d'autres partenaires pour mettre en œuvre les propositions retenues, en tenant compte du mandat de sécurité de l'organisation et de sa mission principale : assurer le déplacement sécuritaire et efficace des personnes et des marchandises dans le réseau de transport aérien du Canada et à l'international, contribuant à la sécurité nationale.

Services de contrôle

Au cours des années précédentes, l'ACSTA a fourni des services de contrôle selon le principe du recouvrement des coûts à certains aéroports désignés et non désignés. En 2025-2026, l'ACSTA a signé un accord avec l'Aéroport métropolitain de Montréal pour appuyer le lancement prochain des opérations commerciales en fonction du cadre de recouvrement des coûts établi par la Loi sur l'ACSTA, sous réserve de l'approbation de Transports Canada.

Risque et incertitudes

L'ACSTA maintient une gestion efficace des risques de l'entreprise afin de s'assurer que les risques sont identifiés, évalués et gérés de manière appropriée. Une évaluation complète des risques d'entreprise de l'Administration, des répercussions potentielles et des mesures d'atténuation est publiée dans le *Rapport annuel 2025* de l'ACSTA.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025, le risque de l'ACSTA lié à la suffisance du financement a augmenté en raison de l'environnement budgétaire actuel et de l'incertitude liée à l'EED ainsi qu'au financement supplémentaire pour l'exercice 2026-2027 et au-delà.

Aucune autre modification n'a été apportée au profil de risque de l'entreprise.

Analyse des résultats financiers

État intermédiaire résumé du résultat global

La présente partie du rapport décrit les écarts principaux constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et les périodes de six mois clos les 30 septembre 2025 et 30 septembre 2024.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global								
(en milliers de dollars canadiens)								
(non audité)	Trimestres clos le 30 septembre				Périodes de six mois closes le 30 septembre			
	2025	2024	Écart en \$	Écart en %	2025	2024	Écart en \$	Écart en %
Charges¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	227 686 \$	211 707 \$	15 979 \$	7,5 %	451 884 \$	410 282 \$	41 602 \$	10,1 %
Exploitation et entretien du matériel	13 674	13 609	65	0,5 %	26 180	26 658	(478)	(1,8 %)
Soutien des programmes et services généraux	25 804	25 760	44	0,2 %	53 742	52 044	1 698	3,3 %
Amortissement	14 289	12 434	1 855	14,9 %	28 159	24 165	3 994	16,5 %
Total des charges	281 453	263 510	17 943	6,8 %	559 965	513 149	46 816	9,1 %
Autres (produits) charges	(342)	234	(576)	(246 %)	1 087	255	832	326 %
Performance financière avant les produits et le financement public	281 111	263 744	17 367	6,6 %	561 052	513 404	47 648	9,3 %
Produits	500	982	(482)	(49,1 %)	1 253	1 886	(633)	(33,6 %)
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	264 956	248 085	16 871	6,8 %	524 814	482 730	42 084	8,7 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	13 527	11 728	1 799	15,3 %	26 533	22 769	3 764	16,5 %
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	950	801	149	18,6 %	1 928	1 578	350	22,2 %
Total du financement public	279 433	260 614	18 819	7,2 %	553 275	507 077	46 198	9,1 %
Performance financière	(1 178) \$	(2 148) \$	970 \$	45,2 %	(6 524) \$	(4 441) \$	(2 083) \$	(46,9 %)
Autres éléments du résultat global²	17 736	(219)	17 955	N/S	27 629	3 911	23 718	N/S
Résultat global total²	16 558 \$	(2 367) \$	18 925 \$	N/S	21 105 \$	(530) \$	21 635 \$	N/S

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 11 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025.

² La variation en pourcentage pour le trimestre et la période de six mois clos les 30 septembre 2025, comparativement aux mêmes périodes en 2024, ne sont pas significatives.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 15 979 \$ (7,5 %) et de 41 602 \$ (10,1 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2024. Les augmentations sont principalement attribuables à la hausse annuelle du taux de facturation de 11 472 \$ et de 25 839 \$, respectivement, et au déploiement de facilitateurs bilingues afin d'améliorer l'expérience client et de garantir que les procédures de contrôle respectent la dignité de tous les voyageurs, y compris ceux qui ont des besoins en matière d'accessibilité, pour un total de 2 715 \$ et de 6 833 \$, respectivement. Les augmentations reflètent aussi les changements apportés au programme de contrôle des non-passagers, totalisant 3 046 \$ et 5 476 \$, respectivement.

Soutien des programmes et services généraux

Les charges relatives au soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 1 698 \$ (3,3 %) pour la période de six mois clos le 30 septembre 2025, comparativement à la période correspondante de 2024. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts liés aux employés due en partie d'une augmentation de l'effectif de l'organisation (10) comme approuvé par le gouvernement du Canada en 2023. Les effectifs actuels de l'ACSTA sont légèrement inférieurs à ceux de 2010. La hausse est en partie compensée par des économies réalisées sur d'autres dépenses, y compris l'assurance.

Amortissement

L'amortissement pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025 a augmenté de 1 855 \$ (14,9 %) et de 3 994 \$ (16,5 %), respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2024. Ces augmentations sont principalement attribuables aux déploiements de nouveaux équipements et à la modification de la durée de vie utile de certains équipements de contrôle de l'ACSTA.

Financement public

Le gouvernement du Canada reçoit le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et finance l'ACSTA au moyen de crédits parlementaires provenant du Trésor fédéral pour ses charges d'exploitation et ses dépenses en immobilisations. Les paiements de loyers de l'ACSTA qui sont capitalisés selon la norme IFRS 16 sont financés par les crédits pour les dépenses en immobilisations.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Les montants des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation ont augmenté de 16 871 \$ (6,8 %) et de 42 084 \$ (8,7 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2024. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des charges au titre des services de contrôle et des autres coûts connexes, décrite précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 1 799 \$ (15,3 %) et de 3 764 \$ (16,5 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2024. Ces augmentations s'expliquent principalement par l'augmentation du montant de l'amortissement, décrite précédemment.

Crédits parlementaires pour les paiements de loyers

Les paiements de loyers de l'ACSTA sont généralement versés au cours du mois où les crédits parlementaires correspondants sont reçus. Il n'y a donc aucun financement public différé associé à ces dépenses.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant de modifications apportées aux hypothèses actuarielles et au rendement des actifs des régimes de retraite.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 17 736 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2025 était principalement attribuable à un gain de réévaluation de 12 791 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Il était aussi attribuable à un gain de réévaluation de 4 945 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 10 points de base entre le 30 juin 2025 et le 30 septembre 2025.

La perte au titre des autres éléments du résultat global de 219 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 a été attribuable à une perte de réévaluation de 13 587 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base entre le 30 juin 2024 et le 30 septembre 2024. Cette perte a été partiellement compensée par un gain de réévaluation de 13 368 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 27 629 \$ pour la période de six mois close le 30 septembre 2025 était attribuable à un gain de réévaluation de 17 691 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Il était aussi attribuable à un gain de réévaluation de 9 938 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 20 points de base entre le 31 mars 2025 et le 30 septembre 2025.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 3 911 \$ pour la période de six mois close le 30 septembre 2024 a été attribuable à par un gain de réévaluation de 12 642 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Il a été partiellement compensé par une perte de réévaluation de 8 731 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 20 points de base entre le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2024.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 8 des états financiers intermédiaires résumés non audités.

État intermédiaire résumé de la situation financière

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 septembre 2025, comparativement au 31 mars 2025.

Points saillants financiers - État intermédiaire résumé de la situation financière				
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	30 septembre 2025	31 mars 2025	Écart en \$	Écart en %
Actifs courants	200 745 \$	210 820 \$	(10 075) \$	(4,8 %)
Actifs non courants	506 315	476 565	29 750	6,2 %
Total des actifs	707 060 \$	687 385 \$	19 675 \$	2,9 %
Passifs courants	208 269 \$	213 684 \$	(5 415) \$	(2,5 %)
Passifs non courants	436 429	432 444	3 985	0,9 %
Total des passifs	644 698 \$	646 128 \$	(1 430) \$	(0,2 %)

Actifs

Les actifs courants ont diminué de 10 075 \$ (4,8 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 70 881 \$ de la trésorerie principalement en raison du moment où les fonds ont été reçus du gouvernement du Canada;
- une diminution de 2 322 \$ des stocks, principalement en raison de l'utilisation nette des uniformes;
- une diminution des charges payées d'avance de 1 798 \$ en raison de l'impact de l'amortissement, moins les ajouts; et
- une augmentation de 65 521 \$ au titre des clients et autres débiteurs en raison d'une augmentation des crédits parlementaires à recevoir et des taxes de vente recouvrables, compensée en partie par une diminution des services de contrôle – autres débiteurs.

Les actifs non courants ont augmenté de 29 750 \$ (6,2 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 6 047 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement due à des acquisitions de 32 647 \$, partiellement compensée par un amortissement totalisant 26 489 \$.
- une augmentation de 25 369 \$ au titre des avantages du personnel pour le régime de retraite enregistré de l'ACSTA; et
- une diminution de 1 607 \$ imputable à l'amortissement.

Passifs

Les passifs courants ont diminué de 5 415 \$ (2,5 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une diminution de 1 620 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs; et
- une diminution de 4 120 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation en raison de la réduction des charges payées d'avance, comme cela est indiqué ci-dessus.

Les passifs non courants ont augmenté de 3 985 \$ (0,9 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations de 5 807 \$ découlant des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations de 32 340 \$ dépassant l'amortissement du financement public différé lié aux immobilisations de 26 533 \$; et
- une diminution de la partie non courante des obligations locatives de 1 690 \$ principalement en raison des paiements de location en cours.

Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Au moment de publier le présent rapport, le *Résumé du plan d'entreprise 2025-2026 à 2029-2030* n'avait pas été déposé au Parlement. Tant que ce plan ne sera pas déposé au Parlement et rendu public, l'ACSTA ne sera pas en mesure de présenter une analyse des écarts principaux entre ses résultats financiers et ceux prévus dans son *Résumé du plan d'entreprise de 2025-2026 à 2029-2030*.

Utilisation des crédits parlementaires

Les crédits parlementaires utilisés sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dite de caisse modifiée.

Charge d'exploitation

Le tableau ci-après permet d'effectuer un rapprochement entre la performance financière avant le financement public comptabilisée selon les IFRS et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation.

Rapprochement de la performance financière et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation				
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)				
	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Performance financière avant les produits et le financement public	281 111 \$	263 744 \$	561 052 \$	513 404 \$
Produits	(500)	(982)	(1 253)	(1 886)
Performance financière avant le financement public	280 611	262 762	559 799	511 518
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(14 289)	(12 434)	(28 159)	(24 165)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1 020)	(1 011)	(2 128)	(1 013)
Charges à payer pour les frais d'employés ²	(579)	(957)	(3 167)	(3 280)
Charges financières sans effet sur la trésorerie liées aux contrats de location	(161)	(171)	(328)	(344)
Gain (perte) de change hors trésorerie comptabilisé en performance financière	(145)	11	(261)	(18)
Charges au titre des pièces de rechange provenant des immobilisations	(63)	-	(63)	-
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	(48)	-	(48)	-
Gain sur la sortie d'immobilisations corporelles	19	-	19	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat	631	(115)	(850)	32
Crédits utilisés pour les charges d'exploitation	264 956 \$	248 085 \$	524 814 \$	482 730 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ³	(2 528)	(2 350)	(4 120)	(5 088)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	262 428 \$	245 735 \$	520 694 \$	477 642 \$

¹ Les charges au titre des avantages du personnel sont comptabilisées dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les charges à payer pour les frais d'employés sont des ajustements comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances utilisées et constituées au 30 septembre 2025. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse modifiée seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

³ Les charges et les stocks payés d'avance au moyen des crédits pour les charges d'exploitation sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

Dépenses en immobilisations

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre les dépenses en immobilisations présentées selon les IFRS et les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations.

Rapprochement des dépenses en immobilisations et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations				
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs (SDE)	16 206 \$	13 492 \$	30 514 \$	24 912 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs (non SDE)	1 034	1 294	2 133	1 797
Paievements de loyers	950	801	1 928	1 578
Total des dépenses en immobilisations	18 190 \$	15 587 \$	34 575 \$	28 287 \$
Ajustement pour le revenu différé	(410)	-	(410)	-
Ajustement pour la conversion de devises	122	7	122	17
Produits de la sortie d'immobilisations corporelles	(19)	-	(19)	-
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	17 883 \$	15 594 \$	34 268 \$	28 304 \$

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés non audités conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés non audités.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités et pour les périodes closes à ces dates.



Neil Parry
Président et chef de la direction par intérim

Ottawa, Canada
20 novembre 2025



Nancy Fitchett, CPA, CA
Vice-présidente, Affaires organisationnelles et
chef des services financiers

Ottawa, Canada
20 novembre 2025

États financiers intermédiaires résumés

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

30 septembre 2025

(non audités)

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

État intermédiaire résumé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	31 334 \$	102 215 \$
Clients et autres débiteurs (note 4)	145 892	80 371
Stocks	16 454	18 776
Dépenses payées d'avance	6 805	8 603
Actifs financiers dérivés	260	855
	200 745	210 820
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	389 383	382 154
Immobilisations incorporelles (note 6)	11 697	12 879
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	15 057	16 664
Actif au titre des avantages du personnel (note 8)	90 178	64 809
Actifs financiers dérivés	-	59
	506 315	476 565
Total des actifs	707 060 \$	687 385 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	181 329 \$	182 949 \$
Retenues de garantie	23	35
Obligations locatives (note 7)	3 404	3 263
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 10)	23 259	27 379
Passifs financiers dérivés	254	58
	208 269	213 684
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 7)	14 048	15 738
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 10)	395 497	389 690
Passif au titre des avantages du personnel (note 8)	22 313	22 445
Revenu différé - services de contrôle - autres	4 571	4 571
	436 429	432 444
Capitaux propres		
Surplus accumulé	62 362	41 257
Total des passifs et des capitaux propres	707 060 \$	687 385 \$

Éventualités (note 9) et engagements contractuels (note 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

État intermédiaire résumé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Charges				
Contrôle préembarquement	178 883 \$	169 626 \$	353 942 \$	326 848 \$
Contrôle des bagages enregistrés	46 168	41 922	92 418	82 905
Contrôle des non-passagers	41 424	36 560	82 527	73 415
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	990	1 390	2 058	2 450
Services généraux	13 988	14 012	29 020	27 531
Total des charges (note 11)	281 453	263 510	559 965	513 149
Autres (produits) charges				
Charges financières	168	172	337	349
Perte (gain) de change	92	(53)	(129)	(62)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	48	-	48	-
Gain sur la sortie d'immobilisations corporelles	(19)	-	(19)	-
(Gain net) perte nette sur la juste valeur d'instruments financiers dérivés	(631)	115	850	(32)
Total des autres (produits) charges	(342)	234	1 087	255
Performance financière avant les produits et le financement public	281 111	263 744	561 052	513 404
Produits				
Produits financiers	475	957	1 210	1 859
Produits divers	25	25	43	27
Total des produits	500	982	1 253	1 886
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	264 956	248 085	524 814	482 730
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	13 527	11 728	26 533	22 769
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	950	801	1 928	1 578
Total du financement public (note 10)	279 433	260 614	553 275	507 077
Performance financière	(1 178) \$	(2 148) \$	(6 524) \$	(4 441) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	17 736	(219)	27 629	3 911
Résultat global total	16 558 \$	(2 367) \$	21 105 \$	(530) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 septembre :		Surplus accumulé
Solde au 30 juin 2025		45 804 \$
Performance financière		(1 178)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière		
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)		17 736
Solde au 30 septembre 2025		62 362 \$
Solde au 30 juin 2024		38 738 \$
Performance financière		(2 148)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière		
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)		(219)
Solde au 30 septembre 2024		36 371 \$

Pour les périodes de six mois closes le 30 septembre :

	Surplus accumulé
Solde au 31 mars 2025	41 257 \$
Performance financière	(6 524)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	27 629
Solde au 30 septembre 2025	62 362 \$
Solde au 31 mars 2024	36 901 \$
Performance financière	(4 441)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	3 911
Solde au 30 septembre 2024	36 371 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audités)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(1 178) \$	(2 148) \$	(6 524) \$	(4 441) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement (note 11)	14 289	12 434	28 159	24 165
Variation de l'actif/du passif net au titre des avantages du personnel	1 020	1 011	2 128	1 013
Autres transactions sans effet sur la trésorerie	63	-	63	-
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	48	-	48	-
Gain sur la sortie d'immobilisations corporelles	(19)	-	(19)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(631)	115	850	(32)
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 10)	(13 527)	(11 728)	(26 533)	(22 769)
Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 15)	8 853	11 242	(70 698)	17 755
	8 918	10 926	(72 526)	15 691
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations (note 10)	16 688	24 055	31 710	28 278
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 223)	(7 228)	(28 379)	(11 427)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-	(579)	(74)	(660)
	1 465	16 248	3 257	16 191
Activités de financement				
Paiements de capital sur les obligations locatives	(789)	(630)	(1 612)	(1 234)
	(789)	(630)	(1 612)	(1 234)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	9 594	26 544	(70 881)	30 648
Trésorerie à l'ouverture de la période	21 740	14 059	102 215	9 955
Trésorerie à la clôture de la période	31 334 \$	40 603 \$	31 334 \$	40 603 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est une mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Le mandat de l'ACSTA est d'assurer un contrôle efficace et efficient des personnes qui accèdent aux aéronefs ou aux zones réglementées par un point de contrôle, des biens en leur possession ou sous leur contrôle et des effets personnels ou des bagages qu'elles donnent à un transporteur aérien pour le transport.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. En 2025-2026, l'ACSTA a signé un accord avec l'Aéroport métropolitain de Montréal pour appuyer le lancement prochain des opérations commerciales en fonction du cadre de recouvrement des coûts établi par la *Loi sur l'ACSTA*.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 20 novembre 2025.

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle est publiée par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables : Lignes directrices GC 5200 Rapport financier trimestriel des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Comme l'autorise l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires résumés sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans le jeu complet d'états financiers annuels audités le plus récents. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf dans les cas permis ou requis par les IFRS, et comme indiqué dans la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2025. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services à la date de la transaction.

3. Résumé des informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Crédits parlementaires	135 962 \$	59 665 \$
TPS et TVH à recouvrer	7 968	12 248
TVP à recouvrer	1 962	3 204
Autre	-	-
Services de contrôle – autres	-	5 254
	145 892 \$	80 371 \$

Le poste Services de contrôle – autres concerne le coût de la fourniture d'équipement de contrôle à l'appui d'une entente de recouvrement des coûts avec l'Aéroport métropolitain de Montréal.

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisation de la CIZR	Matériels informatique, électronique et autre	Améliorations locatives	Travaux en cours	Total
Coût au 1er avril 2025	184 491 \$	675 386 \$	22 273 \$	4 261 \$	27 806 \$	7 788 \$	40 234 \$	962 239 \$
Entrées	6 056	706	(70)	23	1 151	1	24 784	32 651
Sorties/ Radiations	(1 893)	(654)	-	-	(936)	(83)	(48)	(3 614)
Transferts	9 201	9 043	115	768	2 805	-	(21 932)	-
Coût au 30 septembre 2025	197 855 \$	684 481 \$	22 318 \$	5 052 \$	30 826 \$	7 706 \$	43 038 \$	991 276 \$
Amortissement cumulé au 1er avril 2025	113 158 \$	421 994 \$	17 627 \$	1 732 \$	19 842 \$	5 732 \$	-	580 085 \$
Amortissement	5 490	16 827	377	385	1 869	363	-	25 311
Sorties/ Radiations	(1 830)	(654)	-	-	(936)	(83)	-	(3 503)
Amortissement cumulé 30 septembre 2025	116 818 \$	438 167 \$	18 004 \$	2 117 \$	20 775 \$	6 012 \$	-	601 893 \$
Valeur comptable au 30 septembre 2025	81 037 \$	246 314 \$	4 314 \$	2 935 \$	10 051 \$	1 694 \$	43 038 \$	389 383 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur		Logiciels générés à l'intérieur		En développe- ment		Total
Coût au 1er avril 2025	13 906	\$	17 217	\$	612	\$	31 735 \$
Entrées	-		(4)		-		(4)
Radiations	(719)		(417)		-		(1 136)
Transferts	-		612		(612)		-
Coût au 30 septembre 2025	13 187	\$	17 408	\$	-	\$	30 595 \$
Amortissement cumulé au 1er avril 2025	7 783	\$	11 073	\$	-	\$	18 856 \$
Entrées	470		708		-		1 178
Radiations	(719)		(417)		-		(1 136)
Amortissement cumulé 30 septembre 2025	7 534	\$	11 364	\$	-	\$	18 898 \$
Valeur comptable au 30 septembre 2025	5 653	\$	6 044	\$	-	\$	11 697 \$

7. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

Le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation se présente comme suit :

	Espaces à bureaux		Centres de données		Total
Solde au 1er avril 2025	16 192	\$	472	\$	16 664 \$
Entrées	95		-		95
Diminutions	(32)		-		(32)
Amortissement	(1 565)		(105)		(1 670)
Solde au 31 mars 2025	14 690	\$	367	\$	15 057 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

Obligations locatives

L'ACSTA a pris en compte les options de prolongation pour évaluer ses obligations locatives lorsqu'elle avait la certitude raisonnable de les exercer.

Le rapprochement des obligations locatives se présente comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Solde à l'ouverture de la période	19 001 \$	19 197 \$
Entrées	95	2 667
Charges financières	316	674
Paiements de loyers (note 10)	(1 928)	(3 242)
Réévaluation au titre du taux de change	-	12
Diminutions	(32)	(307)
Solde à la clôture de la période	17 452 \$	19 001 \$
Solde à la clôture de la période		
Partie courante	3 404 \$	3 263 \$
Partie non courante	14 048 \$	15 738 \$

L'ACSTA a comptabilisé les charges suivantes qui ne sont pas incluses dans l'évaluation des obligations locatives :

	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Paiements de loyers variables ¹	527 \$	509 \$	1 003 \$	1 013 \$
Contrats de location à court terme	-	147	-	305
Contrats de location de faible valeur	14	12	14	23
Autres frais de location (note 11)	541 \$	668 \$	1 017 \$	1 341 \$

¹ Les paiements de loyers variables comprennent les frais d'exploitation, les impôts fonciers, les assurances et les autres frais liés aux services.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location comptabilisé par l'ACSTA s'est élevé à 1 491 \$ (1 469 \$ en 2024) et à 2 945 \$ (2 919 \$ en 2024), respectivement.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

Le tableau ci-après présente une analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés pour les obligations locatives contractuelles :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Moins d'un an	6 380 \$	5 957 \$
D'un à cinq ans	8 232	10 257
Plus de cinq ans	345	471
	14 957 \$	16 685 \$

8. Avantages du personnel

Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	87 650 \$	63 391 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	2 528	1 418
	90 178	64 809
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(22 313)	(22 445)
	(22 313)	(22 445)
Avantages du personnel – actif net	67 865 \$	42 364 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos le 30 septembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Coût des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	1 326 \$	1 299 \$	36 \$	31 \$	158 \$	132 \$	1 520 \$	1 462 \$
Frais administratifs	81	81	6	6	-	-	87	87
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	2 882	2 751	104	90	274	231	3 260	3 072
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(3 563)	(3 357)	(120)	(110)	-	-	(3 683)	(3 467)
	726 \$	774 \$	26 \$	17 \$	432 \$	363 \$	1 184 \$	1 154 \$

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	12 294 \$	13 122 \$	497 \$	246 \$	- \$	- \$	12 791 \$	13 368 \$
Gains (pertes) actuariels	4 373	(12 165)	153	(390)	419	(1 032)	4 945	(13 587)
	16 667 \$	957 \$	650 \$	(144) \$	419 \$	(1 032) \$	17 736 \$	(219) \$

	Périodes de six mois closes les 30 septembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024

Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière

Coût des services rendus au cours de la période	2 652 \$	2 598 \$	72 \$	62 \$	315 \$	264 \$	3 039 \$	2 924 \$
Frais administratifs	162	162	12	12	-	-	174	174
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	5 764	5 502	208	181	548	461	6 520	6 144
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(7 126)	(6 714)	(240)	(221)	-	-	(7 366)	(6 935)
	1 452 \$	1 548 \$	52 \$	34 \$	863 \$	725 \$	2 367 \$	2 307 \$

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts	16 927 \$	12 403 \$	764 \$	239 \$	- \$	- \$	17 691 \$	12 642 \$
Gains (pertes) actuariels	8 784	(7 769)	308	(264)	846	(698)	9 938	(8 731)
	25 711 \$	4 634 \$	1 072 \$	(25) \$	846 \$	(698) \$	27 629 \$	3 911 \$

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, l'ACSTA a comptabilisé des charges de 453 \$ (408 \$ en 2024) et de 760 \$ (657 \$ en 2024), respectivement, relativement à la composante à cotisations définies du RRE.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période de présentation de l'information financière. Cet examen porte habituellement sur les taux d'actualisation et le taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains ou des pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2025, des gains de réévaluation de 17 736 \$ ont été enregistrés en raison d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA pour le RRE (taux réel de 5,19 % par rapport au taux anticipé de 1,20 %). Les gains ont aussi été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 10 points de base (de 4,90 % au 30 juin 2025 à 5,00 % au 30 septembre 2025).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, des pertes de réévaluation de 219 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base (de 5,00 % au 30 juin 2024 à 4,70 % au 30 septembre 2024). Cela a partiellement été compensé par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 5,94 % par rapport au taux anticipé de 1,23 %).

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2025, des gains de réévaluation de 27 629 \$ ont été enregistrés en raison d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA pour le RRE (taux réel de 8,08 % par rapport au taux anticipé de 2,40 %). Les gains ont aussi été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 20 points de base (de 4,80 % au 31 mars 2025 à 5,00 % au 30 septembre 2025).

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024, des gains de réévaluation de 3 911 ont été enregistrés en raison d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA pour le RRE (taux réel de 6,97 % par rapport au taux anticipé de 2,45 %). Cela a été partiellement compensé par une diminution du taux d'actualisation de 20 points de base (de 4,90 % au 31 mars 2024 à 4,70 % au 30 septembre 2024).

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Cotisations de l'employeur				
RRE	- \$	- \$	- \$	1 083 \$
RRS	90	75	90	75
ARPD	74	68	149	136
	164 \$	143 \$	239 \$	1 294 \$

À compter du 1^{er} juillet 2024, l'Agence du revenu du Canada, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a exigé que l'ACSTA suspende toutes cotisations de l'employeur pour le régime de retraite enregistré (composante à prestations définies). Pour l'exercice clos le 31 mars 2026, le total des cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies pour les volets du RRS et de l'ARPD est estimé à 989 \$.

9. Provisions et éventualités

Divers recours, contrôles et poursuites ont été intentés ou déposés contre l'ACSTA. En raison de leur nature, ces montants comportent de nombreuses incertitudes, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Au 30 septembre 2025, aucun des éléments ci-dessus ne devrait, individuellement ou dans leur ensemble, avoir un effet négatif important sur les états financiers.

Provisions

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2025, aucune provision n'a été comptabilisée.

Éventualités – Coûts de démantèlement

Pour la période de six mois clos le 30 septembre 2025, il n'y a pas eu de changements importants aux passifs éventuels relatifs aux coûts de démantèlement. Pour une description de ces coûts, consulter la note 9 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

10. Financement public

Financement public différé

Puisque le *Résumé du plan d'entreprise 2025-2026 à 2029-2030* de l'ACSTA n'a pas encore été déposé devant le Parlement, il n'est actuellement pas possible de publier le montant total des crédits parlementaires disponibles pour l'exercice en cours. C'est pour cette raison que le rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés n'est pas fourni.

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et les crédits utilisés pour les périodes considérées :

	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Crédits parlementaires reçus	252 027 \$	185 807 \$	445 027 \$	416 807 \$
Montants reçus liés aux périodes précédentes	(111 293)	(111 714)	(46 027)	(110 807)
Crédits parlementaires à recevoir	121 694	171 642	121 694	171 642
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	262 428 \$	245 735 \$	520 694 \$	477 642 \$

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et les crédits utilisés :

	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Crédits parlementaires reçus	16 688 \$	24 055 \$	31 710 \$	28 278 \$
Montants à recevoir liés aux périodes précédentes	(14 023)	(17 566)	(13 638)	(9 856)
Crédits parlementaires à recevoir	14 268	8 304	14 268	8 304
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	16 933	14 793	32 340	26 726
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des paiements de loyers (note 7)	950	801	1 928	1 578
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations et les paiements de loyers	17 883 \$	15 594 \$	34 268 \$	28 304 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 septembre 2025	31 mars 2025
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	27 379 \$	22 968 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	520 694	1 006 527
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés dans la performance financière	(524 814)	(1 002 116)
Solde à la clôture de la période	23 259 \$	27 379 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	389 690 \$	368 994 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	32 340	68 897
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations comptabilisé dans la performance financière	(26 533)	(48 201)
Solde à la clôture de la période	395 497 \$	389 690 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	418 756 \$	417 069 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

11. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale :

	Trimestres clos le 30 septembre		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	223 942 \$	207 640 \$	444 523 \$	402 708 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	2 177	2 429	4 817	4 729
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	1 567	1 638	2 544	2 845
	227 686	211 707	451 884	410 282
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	13 097	12 875	24 894	25 345
Formation et certification	385	483	819	833
CIZR	192	251	467	480
	13 674	13 609	26 180	26 658
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	20 361	19 067	42 848	38 911
Frais de bureau et frais informatiques	2 435	2 483	4 956	4 820
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires ¹	1 330	1 599	2 594	2 936
Autres frais administratifs ²	843	1 680	1 761	3 598
Autres frais de location (note 7)	541	668	1 017	1 341
Communications et sensibilisation du public	294	263	566	438
	25 804	25 760	53 742	52 044
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	12 866	11 164	25 311	21 647
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	830	681	1 670	1 348
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 6)	593	589	1 178	1 170
	14 289	12 434	28 159	24 165
	281 453 \$	263 510 \$	559 965 \$	513 149 \$

¹ Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association.

² Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

12. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. La juste valeur des instruments financiers dérivés de l'ACSTA se rapproche de la valeur comptable en raison de la nature des instruments.

Les instruments financiers dérivés de l'ACSTA sont classés comme étant de niveau 2 en fonction des données observables autre que les prix cotés. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie au cours du trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, ou de l'exercice clos le 31 mars 2025.

13. Engagements contractuels

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, il n'y a pas eu de changements importants aux engagements contractuels de l'ACSTA, à l'exception de l'utilisation dans le cadre de contrats relatifs aux Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle et aux Entretien du matériel et pièces de rechange, ainsi que des activités relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour une description de ces engagements contractuels, consulter la note 13 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2025.

14. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées.

Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA, tels qu'ils sont présentés à la note 10. Des crédits parlementaires à recevoir sont inclus dans les clients et aux débiteurs, et sont présentés à la note 4.

Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 8.

Aucune autre transaction n'a été effectuée au cours du trimestre et de la période de six mois.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025
(en milliers de dollars canadiens)
(non auditées)

15. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'établit comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Clients et autres débiteurs ¹	(3 214) \$	(65 028) \$	(64 891) \$	(60 605) \$
Stocks	1 270	298	2 322	1 739
Dépenses payées d'avance	1 258	2 052	1 798	3 349
Fournisseurs et autres créditeurs ²	12 067	76 270	(5 807)	78 360
Financement public différé lié aux charges d'exploitation	(2 528)	(2 350)	(4 120)	(5 088)
	8 853 \$	11 242 \$	(70 698) \$	17 755 \$

¹ Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 247 \$ (9 262 \$ en 2024) et de 630 \$ (1 552 \$ en 2024), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.

² Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2025, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 2 010 \$ (7 099 \$ en 2024) et de 4 187 \$ (14 753 \$ en 2024), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.